

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 903 7627 - COURRIEL energie @ mlink.net  
MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 8 juin 2022

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria, Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4167-2021.  
Causes tarifaires 2021 et 2022 d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT).  
**Phase 1, Volet 2: Déclarations solennelles au soutien du mémoire du**  
**Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli les déclarations solennelles de Messieurs Jean-Claude Deslauriers et Jean-Pierre Laflamme au soutien du [mémoire C-RTIEÉ-0042, RTIEÉ-1.2, Doc. 1](#) du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* au Volet 2 de la Phase 1 du présent dossier.

Tel qu'indiqué, ce mémoire couvre tant les sujets qui feront l'objet de l'audience du 10 juin 2022 (qui ne comportera que des argumentations) que ceux qui feront l'objet de l'audience des 5-8 juillet 2022 (qui comportera des preuves orales et des argumentations).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).



**Date:** Wed, 8 Jun 2022 13:19:37 +0000 [09:19:37 EDT]

**De:** Julien Delangie <j.delangie@delangieavocats.com>

**À:** Jean-Claude Deslauriers <jcdeslaur@hotmail.com>

**Cc:** Dominique Neuman <energie@mblink.net>

**Objet:** RE : Déclaration solennelle 8 juin 2022 - R-4167-2021, Ph.1, Volet 2.

Déclaré solennellement devant moi le 8 juin 2022 à Montréal par visio-audio-conférence avec le déclarant.

Et je signe électroniquement par la présente.

-- (s) Me Julien Delangie, avocat en exercice # 329410-2

---

Julien Delangie  
AVOCAT | LAWYER  
T: 514-277-6793  
F: 514-277-4069  
5159, boul. Saint-Laurent  
Montréal (Québec) H2T 1R9

AVIS IMPORTANT : Ce message est confidentiel et peut être sujet au secret professionnel; il est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) au(x)quel(s) il est adressé. Si vous n'êtes pas un tel destinataire, veuillez informer l'expéditeur de ce message et détruire ce message sans ouvrir aucun fichier ci-joint et sans lire plus loin.

IMPORTANT NOTE: This message is confidential and may be subject to professional privilege; it is intended exclusively for the recipient(s) to whom it is addressed. Should you not be such an intended recipient, please inform the sender of this message, and destroy this message without opening any attachments and without reading further.

De : Jean-Claude Deslauriers <jcdeslaur@hotmail.com>

Envoyé : 8 juin 2022 08:50

À : Julien Delangie <j.delangie@delangieavocats.com>

Cc : Dominique Neuman <energie@mblink.net>

Objet : : Déclaration solennelle 8 juin 2022 - R-4167-2021, Ph.1, Volet 2.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DOSSIER R-4167-2021  
CAUSES TARIFAIRES 2021 ET 2022 D'HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE (HQT)  
PHASE 1, VOLET 2

HYDRO-QUÉBEC, En sa qualité de Transporteur,  
Demanderesse

-et-

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ  
ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ), un Regroupement comprenant les organismes  
suivants : l'Association québécoise de lutte contre la pollution  
atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe  
d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et Énergie  
solaire Québec (ÉSQ)

Intervenant

DÉCLARATION SOLENNELLE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE DESLAURIERS

Je soussigné, Jean-Claude Deslauriers, consultant en énergie, domicilié et résidant au 2500 rue des Fresnes, 9e Lac, à Chertsey J0K 3K0, district de Joliette, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'un des témoins du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) au présent dossier et co-auteur du Mémoire sur certains aspects de la cause tarifaire 2021 et 2022 d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) au Volet 2 de la Phase 1 du Dossier R-4167-2021, du 14 mars 2022 (C-RTIEÉ-0042, RTIEÉ-12, Doc. 1).
2. Ce mémoire comporte les chapitres suivants :
  1. La définition du service de Réglage de vitesse (régulation de fréquence primaire) et les besoins prévisibles du Transporteur à cet égard.
  2. La définition de la catégorie des investissements en maintien des actifs, en réponse à la préoccupation exprimée par la Régie au présent Volet 2.
  3. Les deux nouveaux indicateurs de performance proposés par Hydro-Québec TransÉnergie.
  4. L'Entente HQT-HQP sur la préparation des programmes de production des centrales au fil de l'eau faisant partie des

systèmes hydriques non régularisables lorsque le Transporteur agit à titre d'exploitant d'installation de production (ci-après GOP) pour le compte du Producteur.

5. Le facteur de répartition des coûts prévu pour la nouvelle interconnexion Appalaches-Maine.

6. Les coûts d'investissements et de charges d'exploitation additionnelles dans le cadre d'une demande d'autorisation d'un projet d'investissement selon l'article 73 de la Loi.

3. Je suis le principal auteur des chapitres 1, 2 et 4 et les faits qui y sont énoncés sont vrais. Monsieur Jean-Pierre Laflamme est le principal auteur du chapitre 3. Les chapitres 5 et 6 ne comportent pas de témoignages de faits, étant de nature juridique et réglementaire à laquelle le Procureur Me Neuman a étroitement collaboré.

Et j'ai solennellement déclaré par visioconférence à Chertsey, en présence de l'avocat assermentateur:  
Jean-Claude Deslauriers

Jean-Claude Deslauriers

[jcdeslaur@hotmail.com](mailto:jcdeslaur@hotmail.com)<mailto:[jcdeslaur@hotmail.com](mailto:jcdeslaur@hotmail.com)>

2500 Rue des Frênes

Chertsey, Qc, J0K-3K0

9e Lac,

téléphone: 514-627-3335

---

**Date:** Wed, 8 Jun 2022 13:21:35 +0000 [09:21:35 EDT]

**De:** [Julien Delangie <julien.delangie@delangieavocats.com>](mailto:julien.delangie@delangieavocats.com)

**À:** [Jean-Pierre Laflamme <jp.laflamme@3eing.ca>](mailto:jp.laflamme@3eing.ca)

**Cc:** [D. Neuman <energie@mblink.net>](mailto:energie@mblink.net)

**Objet:** RE: Déclaration solennelle 8 juin 2022 - R-4167-2021, Ph.1, Volet 2.

Déclaré solennellement devant moi le 8 juin 2022 à Montréal par visio-audio-conférence avec le déclarant.

Et je signe électroniquement par la présente.

-- (s) Me Julien Delangie, avocat en exercice # 329410-2

---

Julien Delangie  
AVOCAT | LAWYER  
T: 514-277-6793  
F: 514-277-4069  
5159, boul. Saint-Laurent  
Montréal (Québec) H2T 1R9

AVIS IMPORTANT : Ce message est confidentiel et peut être sujet au secret professionnel; il est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) au(x)quel(s) il est adressé. Si vous n'êtes pas un tel destinataire, veuillez informer l'expéditeur de ce message et détruire ce message sans ouvrir aucun fichier ci-joint et sans lire plus loin.

IMPORTANT NOTE: This message is confidential and may be subject to professional privilege; it is intended exclusively for the recipient(s) to whom it is addressed. Should you not be such an intended recipient, please inform the sender of this message, and destroy this message without opening any attachments and without reading further.

De : Jean-Pierre Laflamme <jp.laflamme@3eing.ca>

Envoyé : 8 juin 2022 08:05

À : Julien Delangie <julien.delangie@delangieavocats.com>

Cc : D. Neuman <energie@mblink.net>

Objet : Déclaration solennelle 8 juin 2022 - R-4167-2021, Ph.1, Volet 2.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DOSSIER R-4167-2021  
CAUSES TARIFAIRES 2021 ET 2022 D'HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE (HQT)  
PHASE 1, VOLET 2

HYDRO-QUÉBEC, En sa qualité de Transporteur, Demanderesse

-et-

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ), un Regroupement comprenant les organismes suivants : l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et Énergie solaire Québec (ÉSQ) Intervenant

DÉCLARATION SOLENNELLE DE MONSIEUR JEAN-PIERRE LAFLAMME, ING.

Je soussigné, Jean-Pierre Laflamme, ingénieur, domicilié et résidant au 694 rue Sorbier, dans la Ville et le district de Québec G1B 2P5, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'un des témoins du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) au présent dossier et co-auteur du Mémoire sur certains aspects de la cause tarifaire 2021 et 2022 d'Hydro-Québec Transénergie (HQT) au Volet 2 de la Phase 1 du Dossier R-4167-2021, du 14 mars 2022 (C-RTIEÉ-0042, RTIEÉ-12, Doc. 1).
2. Ce mémoire comporte les chapitres suivants :
  1. La définition du service de Réglage de vitesse (régulation de fréquence primaire) et les besoins prévisibles du Transporteur à cet égard.
  2. La définition de la catégorie des investissements en maintien des actifs, en réponse à la préoccupation exprimée par la Régie au présent Volet 2.
  3. Les deux nouveaux indicateurs de performance proposés par Hydro-Québec TransÉnergie.
  4. L'Entente HQT-HQP sur la préparation des programmes de production des centrales au fil de l'eau faisant partie des

systèmes hydriques non régularisables lorsque le Transporteur agit à titre d'exploitant d'installation de production (ci-après GOP) pour le compte du Producteur.

5. Le facteur de répartition des coûts prévu pour la nouvelle interconnexion Appalaches-Maine.

6. Les coûts d'investissements et de charges d'exploitation additionnelles dans le cadre d'une demande d'autorisation d'un projet d'investissement selon l'article 73 de la Loi.

3. Je suis le principal auteur du chapitre 3 et les faits qui y sont énoncés sont vrais. Monsieur Jean-Claude Deslauriers est le principal auteur des chapitres 1, 2 et 4. Les chapitres 5 et 6 ne comportent pas de témoignages de faits, étant de nature juridique et réglementaire à laquelle le Procureur Me Neuman a étroitement collaboré.

Et j'ai solennellement déclaré par visioconférence à Québec, en présence de l'avocat assermentateur:

Jean-Pierre Laflamme

---